

Protocole rentrée 2 novembre 2020

Un nouveau protocole a été rédigé pour la rentrée du 2 novembre 2020.

Il rappelle l'obligation de présence de tous les élèves et redéfinit les conditions sanitaires d'accueil. Vous trouverez, pour notre établissement, le plan d'action sanitaire mis à jour. En **rouge**, sont indiquées toutes les nouveautés par rapport au protocole précédent.

Merci d'en prendre connaissance et de le lire avec vos enfants.



AVANT D'ARRIVER A L'ECOLE VOTRE ROLE EST ESSENTIEL

- ▶ Vous vous engagez à ne pas mettre vos enfants à l'école en cas de fièvre (38° ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant le COVID-19 chez votre enfant ou dans votre famille
- ▶ « De même, les élèves ayant été testés positivement au COVID19, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école. Ils en informent le chef d'établissement. »
- ▶ Une attestation sur l'honneur est à transmettre au chef d'établissement sur papier libre (pour test négatif ou non requis par le médecin)

Les gestes barrières



- . Les gestes barrière rappelés dans le présent guide, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde.
- . En cas d'apparition de symptômes chez un élève, les parents sont avertis. L'enfant est dirigé, sous la surveillance d'un adulte, dans la salle de KT réservée en cas d'isolement.

Le matin

- ▶ Seul un parent par enfant de maternelle est autorisé à pénétrer dans l'enceinte de l'école. Il accompagnera son enfant jusqu'à la porte de sa classe (GS) ou de la salle d'accueil (TPS/PS/MS) en suivant le sens de circulation (montée par les marches et sortie par la rampe).
- ▶ Tout adulte qui entre dans l'établissement doit **porter un masque de type chirurgical et se désinfecter** les mains à son arrivée. A cet effet, du produit désinfectant sera positionné près de la porte d'entrée.
- ▶ La distanciation physique s'applique à l'intérieur de l'établissement ainsi que devant le portail. **Chaque famille devra se positionner à l'extérieur du bâtiment en tenant compte du marquage au sol.**
- ▶ **A partir du CP, chaque famille devra fournir à son/ses enfants(s) 2 masques. Les élèves arriveront le matin en portant le masque. Le second servira pour l'après-midi; il sera mis dans une pochette fermée.**

MERCI DE VOTRE VIGILANCE

Le soir

- ▶ Pour la sortie les parents attendront la sortie de leur enfant sur la voie publique, en respectant la distanciation physique. Les responsables de PS/MS pourront entrer sur la cour pour aller chercher leur enfant.
- ▶ Le rang des enfants pouvant sortir seuls partira en premier. Ils emprunteront le trottoir opposé au portail. Respect des distances.
- ▶ Les autres enfants seront appelés et rendus à leur famille dès que nous verrons leurs parents.
- ▶ Les élèves se laveront les mains le soir, à leur retour à votre domicile.

Au sein de la classe

- ▶ La distanciation physique est à nouveau à mettre en œuvre au sein des classes.
- ▶ Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe, y compris pour les activités sportives.
- ▶ Les élèves, à partir du CP, devront porter le masque en classe et sur la cour. Sur le temps d'éducation physique et sportive, le masque pourra être retiré.
- ▶ Le brassage des groupes n'est plus autorisé. Les récréations se feront donc par classe.
- ▶ A leur arrivée, les enfants se laveront ou désinfecteront les mains. **Il en sera de même avant et après les récréations**, avant les repas et après être allé aux toilettes.
- ▶ Les classes feront l'objet d'une aération des locaux au minimum toutes les 2 heures, d'un nettoyage-désinfection des points de contact plusieurs fois par jour et d'un nettoyage des sols et grandes surfaces une fois par jour.
- ▶ La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) ne pourra être réalisé qu'après une désinfection ou une pause de 24h.

RECREATIONS

- ▶ Durant les récréations, il n'y a pas de distanciation physique qui s'applique au sein de chaque classe.
- ▶ Le port du masque s'impose pour les élèves à partir du CP.
- ▶ L'accès aux jeux extérieurs ne sera plus autorisé car il nécessiterait une désinfection après chaque usage.
- ▶ La limitation du brassage des élèves est à nouveau obligatoire. Les croisements doivent être également limités.

Rendez-vous

- Pour les rendez-vous (spécialistes...), les adultes, qui doivent venir chercher un élève, attendront leur enfant devant le portail. Ils utiliseront l'interphone.
- Les rendez-vous avec les parents-enseignants seront limités à un seul parent muni d'un masque, après désinfection des mains.

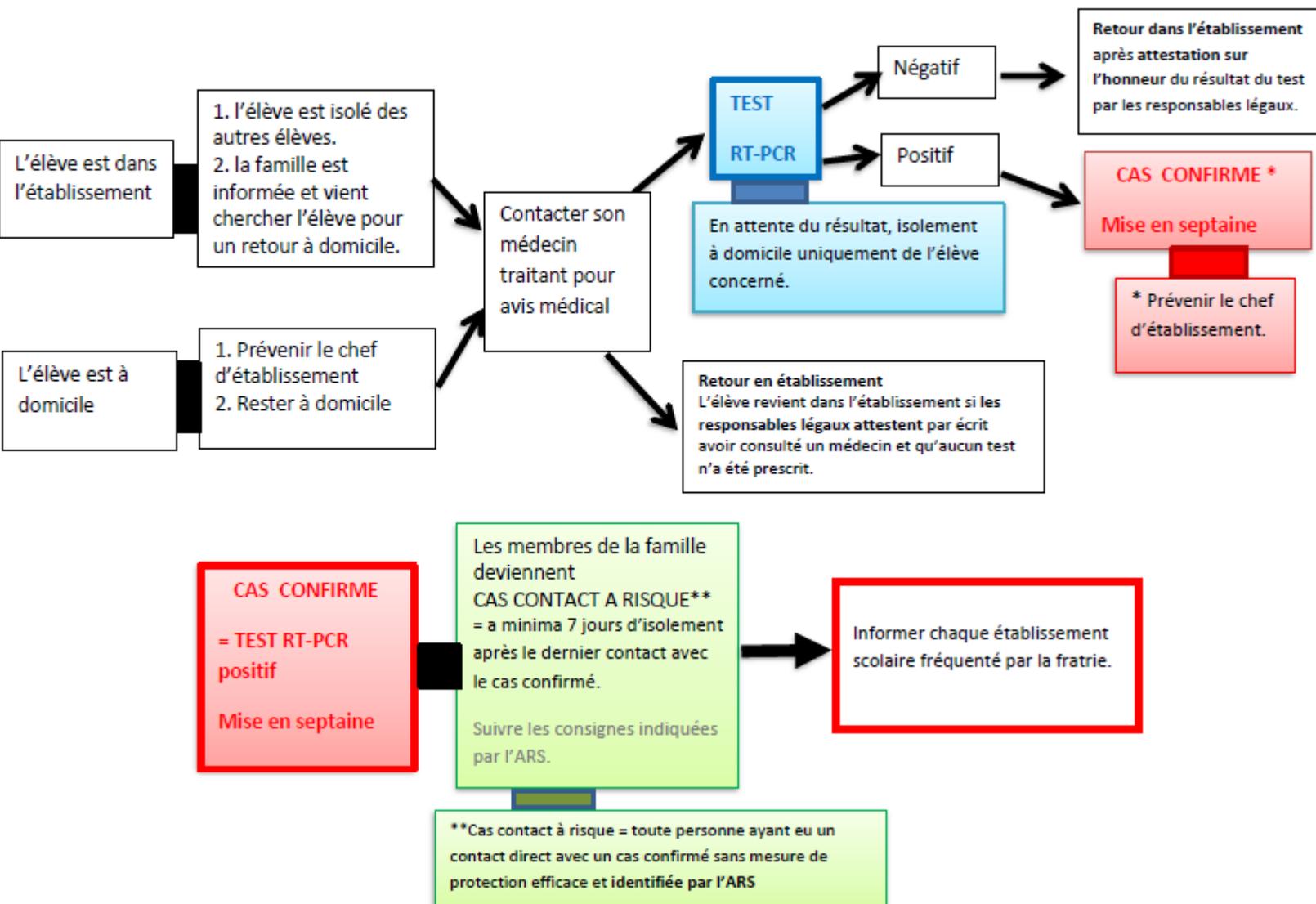
SYNTHESE des PROCEDURES liées à la COVID à destination des familles

Présence de symptômes – **cas confirmé** – **cas contact à risque**

PRESENCE DE SYMPTÔMES ÉVOCATEURS

La personne présente un des signes cliniques évocateurs de Covid-19, et pour laquelle le test RT-PCR est prescrit par le médecin.

« Les signes évocateurs de COVID-19 sont ainsi définis : Survenue brutale d'un ou plusieurs des signes cliniques suivants : infection respiratoire aiguë avec fièvre ou sensation de fièvre, fatigue inexpliquée, douleur musculaire inexpliquée, maux de tête inhabituels, diminution ou perte du goût ou de l'odorat, diarrhée. » (p7 FAQ MEN)



MERCI A TOUS DE
RESPECTER CE PROTOCOLE